

Devenez membre de PI2, le Regroupement des créateurs de St-Viateur Est !

Plusieurs créateurs (artistes, artisans, petites et moyennes entreprises, obnl) peinent aujourd'hui à renouveler leurs baux. Les ententes sont à plus brève échéance, les frais et les loyers augmentent et des entreprises d'envergure trouvent niche dans le secteur. Le marché change et cette clientèle de créateurs semble moins désirée.

Il faut agir rapidement. Votre appui est essentiel. Inscrivez-vous à **PI2** ici :

regroupementpi2@gmail.com



CONTEXTE

Les artistes et les créateurs sont des experts dans le développement urbain. L'évolution de l'occupation d'ateliers d'artistes sur l'île de Montréal est éloquent : Vieux-Montréal (1970); Boulevard St-Laurent et Plateau (1980); Canal Lachine (1990); Faubourg des Récollets (2000). Dans ce processus migratoire, la revitalisation du secteur St-Viateur Est depuis les années 2000 se démarque par le nombre et la densité d'occupants créateurs. Sitôt le déclin des industries manufacturières de ce quartier entamé, les artistes et créateurs se sont installés massivement dans les mégastructures qui font l'image de ce coin du plateau Mont-Royal. Les raisons sont simples :

- coûts de loyer abordables;
- surfaces et fenestration appropriées aux activités créatives;
- espaces malléables et aménagements de base et simples;
- proximité des services et fournisseurs de tout genre;
- vie de quartier stimulante et diversifiée;
- densité de travailleurs des arts et de la culture qui n'a pas d'égale au Québec.

RAISON D'ÊTRE DE PI2

Collectivement, les locataires créateurs représentent un monument de pieds carrés et de dollars versés à des propriétaires : la somme de tous ces paiements mensuels impressionnerait n'importe quel politicien, décideur ou personne d'affaire.

Le contexte actuel permet de croire que par l'association des artistes de toute discipline, artisans, centres d'artistes, ateliers collectifs et entreprises créatives du secteur, nous pourrons développer un projet durable et viable tant pour les propriétaires que pour les locataires du secteur.

PI2 Pied Carré, le regroupement des créateurs de St-Viateur Est, propose d'agir pour le maintien, la préservation et la bonification de ces espaces de création : ateliers d'artistes, ateliers collectifs, petites et moyennes entreprises créatives. **PI2** propose d'être la voix et le levier de cette communauté créative profondément ancrée dans la trame culturelle, économique, sociale et humaine du quartier. Enfin, **PI2** souhaite participer à la protection et à l'élaboration d'un quartier phare, un quartier laboratoire où la création est à l'honneur et ainsi préserver l'art et l'imagination comme valeurs fondamentales d'une société.

PI2 est enregistré comme un organisme à but non lucratif. **PI2** reçoit l'appui de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal et du Comité des citoyens du Mile-End. Il a pour mandat de faire valoir la présence culturelle du secteur St-Viateur Est, de mettre en réseau ses créateurs et de travailler à y attirer de nouveaux occupants issus du domaine de la création. Les membres fondateurs de **PI2** sont : Mathieu Beauséjour, artiste ; Jason Conway, artisan ; Julie Faubert, artiste ; Paul Laurendeau, architecte ; Pierre Przysieszniak, artiste et artisan.



FAITS ET ACTIONS :

- **Janvier 2008** : Quelques années après l'arrivée des créateurs, pionniers de sa revitalisation, le secteur St-Viateur Est fait l'objet d'un investissement de près de 9 millions de dollars par la Ville de Montréal et l'arrondissement Plateau Mont-Royal dans le cadre du programme Montréal 2025.
- **Hiver 2009** : Le Comité des citoyens du Mile-End organise une grande consultation publique sur le développement du secteur St-Viateur Est qui se conclut par un forum citoyen (avril 2009). Les conclusions de cette démarche soulignent la forte volonté citoyenne de préserver la vocation culturelle du quartier.
- **Juin 2009** : L'*Étude sur le développement culturel du Secteur St-Viateur Est*, commandée par le Service de la culture de Montréal et pilotée par la CDEC (et des membres de **PI2**) porte précisément sur l'occupation créative dans le secteur St-Viateur Est.
- **Automne 2009** : Un travail de sensibilisation auprès des élus municipaux a été accompli par **PI2**. Ils sont maintenant pleinement conscients de la situation délicate dans laquelle se trouvent les créateurs du secteur.
- **Maintenant** : Plusieurs occupants des mégastructures doivent renégocier leurs baux dans un contexte où les propriétaires hésitent à les renouveler sur de longues périodes, les loyers augmentent et des entreprises commerciales d'envergure s'installent et occupent de grandes surfaces de travail.
- **Maintenant** : Il n'y a toujours pas de politique de la part de la Ville de Montréal en ce qui a trait aux ateliers d'artistes, si ce n'est un simple retour de taxes (un certain %).

Il faut agir rapidement. Votre appui est essentiel. Inscrivez-vous à **PI2** ici :

regroupementpi2@gmail.com